



AN 2026
26-059

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-SIX, le 24 juin à 20 heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence, de Madame Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville.

Présents :

Mme Virginie MEUNIER, M. Mario MANCUSO, Mme Fabienne PAULIN, M. Dimitri MENDY, Mme Laurence DENAND, M. Carlos SOARES, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Hervé RIOU, Mme Anaïs MASIDI, M. Mohamed ZERKOUN, M. Ali HADIK, Mme Nathalie COLAS, M. Lionel LECLER, Mme Lauren FERREIRA DOS SANTOS, M. Jérémy LEFEBVRE, Mme Élodie MACHADO, M. Dominique SMITTARELLO, M. Mougwana AHMADA DJAE, Mme Claudine ARNOUD, M. Grégory BRACCIALE, Mme Sophie DELAISSE, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Sandrine ZELLER-BAS, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSE-HORRIDGE

Absents ayant donné procuration :

Mme Valérie MASSICOT, procuration à Peggy FRANÇOIS
M. Gilles LÉCOLE, procuration à Élodie MACHADO
Mme Sophie PRIMAS, procuration à Fabienne PAULIN
Mme Mathilde BLACHE-MINDET, procuration à Laurence DENAND
M. Joël DANIEL, procuration à Jérémy LEFEBVRE
M. Guillaume BASSET, procuration à Thierry MONTANGERAND

M. Ali HADIK est élu secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

17/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	33

DATE D’AFFICHAGE :

17/06/2026

OBJET : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 1612-12 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif 2026 adopté par délibération du Conseil Municipal n° 25-075 du 17 décembre 2025,

Vu le compte financier unique 2025 approuvé par délibération du Conseil Municipal n° 26-057 du 24 juin 2026

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20260624-DEL26_059-D

Vu l'affectation des résultats de clôture 2025 approuvé par délibération du le Conseil Municipal n° 26-058 du 24 juin 2026

Considérant l'ensemble des reports, des besoins de dépenses et de recettes relatives à l'exercice 2025,

Ayant entendu l'exposé de M. Hervé RIOU, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré à la majorité (26 voix Pour, 7 Contre Thierry MONTANGERAND, (pouvoir de Guillaume BASSET), Isabelle CHALMANDRIER, Jean-Yves SAUVÉ, Sandrine ZELLER-BA, Marie-France PLANCHON, Philippe DEFOSSE-HORRIDGE)

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le Budget Supplémentaire du Budget Principal pour l'exercice 2026 arrêté comme suit :

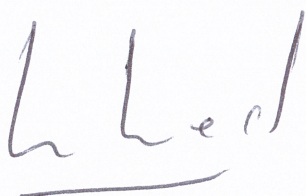
Section de fonctionnement :

- Dépenses : 11 465 958,70
- Recettes : 11 465 958,70

Section d'investissement :

- Dépenses : 1 244 138,28
- Recettes : 12 357 213,36

- **ARTICLE 2 : CONFIRME** que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Madame le Comptable public.

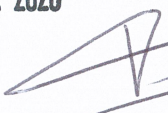


Ali HADIK,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville



AUBERGENVILLE (Yvelines)	
Certifié exécutoire le présent acte transmis à	M. le Sous-Préfet le 01 JUIL. 2026
Et publié le	01 JUIL. 2026
	
Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville	

